

ENTREGENT

- font preuve de leadership ou sont capables de favoriser le travail en équipe :
 - en pouvant expliquer les motivations et les pulsions internes de leurs collègues, supérieurs et subordonnés (car elles connaissent ce que veulent ces derniers et ce dont ils ont besoin pour être satisfaits dans leur vie personnelle et professionnelle) et en exploitant ces motivations pour accroître l'efficacité au travail
 - en gagnant le respect du personnel local pour la façon dont elles se comportent et traitent les gens
 - en s'appuyant sur le respect et le pouvoir que leur confère leur poste ou leur titre pour mieux accomplir leur tâche
 - en se comportant de manière à ne pas saper le respect que leur confère leur poste ou leur titre
 - en trouvant un équilibre entre la gestion axée sur les processus (attention accordée à la façon dont les choses sont faites) et la gestion axée sur les tâches (faire en sorte que le travail soit accompli) qui convienne à la culture du pays d'accueil
 - en employant des techniques de négociation acceptables sur le plan culturel
 - en se comportant et en vivant d'une manière qui ne risque pas d'aliéner les autres membres de l'équipe (en évitant par exemple l'ostentation exagérée ou la non-conformité sociale)

